

REÇU LE  
- 2 AVR. 2012  
Syndicat Mixte Nord Dauphiné

**SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE**  
**1180 Chemin de Rajat**  
**BP 25**  
**38540 HEYRIEUX**

**N° 12/08**  
**EMPRUNT SITE D'ACTIVITES DE**  
**BOURGOIN JALLIEU**

ARRIVÉ LE :  
29 MARS 2012  
SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 08 mars 2012 s'est réuni en session ordinaire à Doissin, le 21 mars de l'an deux mille douze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 101 titulaires Votants : 54

### **PRESENTS :**

- ① - Communes en adhésion directe (0)
- ② - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (20)
- ③ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (4)
- ④ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (6)
- ⑤ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (11)
- ⑥ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (12)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Le bilan financier de la construction du nouveau site d'activités de Bourgoin Jallieu, s'établi à 1 158 272,00 TTC, hors acquisition du terrain (225 000,00€). Pour financer ce projet livré dernièrement et inauguré prochainement il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 500 000 euros sur une durée de 15 ans.

Le bureau avait adopté par délibération n° 12/06 une proposition de la Caisse d'Epargne pour le financement de ce projet.

Compte tenu d'une nouvelle offre de cet organisme, le comité syndical décide :

- De contracter un prêt de 500 000€ au taux fixe de 4,79 % d'une durée de 15 ans à remboursement annuel, auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes.
- D'accepter les frais de gestion fixés à 0,10% du montant emprunté, soit 500,00€
- D'autoriser le président et son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.
- De rapporter la délibération n° 12/06

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités  
de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 21 mars 2012**

**Le Président  
H. LEVY**

